

All Music Awards

Remise des trophées ce vendredi

P 4

Le CST et la marche des femmes ce Jeudi
Le chant de cygne d'une organisation à bout de souffle

P 3

Festival des divinités noires 7e édition
L'Association ACOFIN met en scène le patrimoine culturel noir jusqu'au 23 décembre à Aného

P 2



LE

LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 103 mercredi 19 décembre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Partis politiques! à vos marques...

L'état d'âme des hommes politiques à la veille des législatives, ressemble fort bien à celui des candidats à la veille d'un examen de fin d'année. Si dans le second cas chaque candidat devrait compter sur ses propres capacités pour s'assurer un résultat favorable, dans le second cas, il faut plutôt miser sur la confiance des autres, les électeurs, ce qui est loin d'être un acquis surtout quand on a rien fait pour mériter la voix des uns et des autres.

L'organisation des prochaines législatives se précise davantage les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante selon le code électoral sont au nombre pour conduire le processus. L'examen aura probablement lieu en début d'année 2013. Pas de soucis pour les élèves qui se sont montrés très assidus au cours dès le départ. Pendant ce temps la panique s'empare des lèves tard qui se cherchent désespérément. Dans ce brouhaha se dégagent deux catégories de mauvais élèves: la première animée d'un complexe de Gribouille envisage ne pas se présenter aux examens parce que sûr du mauvais résultat qui l'attend. La seconde catégorie elle, préconise la stratégie du lépreux en cherchant à renverser la table à défaut de prendre part au repas. Les prochaines législatives sont test pour les partis politiques. On saura qui de ceux qui ont choisi la rue et de ceux qui sont restés en contact permanent avec les populations se tailleront le plus grand nombre de sièges dans la prochaine Assemblée Nationale. ■

La Rédaction



© Photos Louis Vincent

Sommet extraordinaire du Conseil de l'Entente

Le Togo félicité pour son rôle joué au Conseil de Sécurité dans la défense de l'intérêt de l'Afrique

P 3

Les calculs de Me Ajavon Zeus
Entre le CACIT et le CST, le choix est clair

P 4

La société Lydia Ludic fait le point et récompense ses agents

P 2



UNATROT: Le président AMAH Shérif a bouclé sa tournée

P 6

Festival des divinités noires 7^e édition L'Association ACOFIN met en scène le patrimoine culturel noir jusqu'au 23 décembre à Aného

Dimanche 12 décembre de l'année en cours quelque part à 50 Km de la capitale Lomé suivant le littoral en allant vers la république sœur du Bénin. Aného la ville sablonneuse aux mille cocotiers s'apprête à vivre pour la 7^e fois le festival des divinités noires organisé par ACOFIN, une association qui œuvre pour la promotion des valeurs culturelles Noires.

Sous un soleil pas très clément et une canicule adoucie par moment grâce au vent de la mer, prêtres vodou aux têtes couronnées, visiteurs, touristes, journalistes locaux et internationaux convergent vers Glidji Kpodji pour la levée de rideau sur le festival des divinités Noires qui se déroule à travers trois espaces, Lomé, Aného et Glidji. En attraction durant les neuf jours du festival, plusieurs groupes venus du Togo, d'Afrique et d'ailleurs avec en invité spécial le Nigéria qui s'illustrent à travers deux groupes spirituels ifè.

Le festival des divinités Noires au fil des ans s'impose de plus en plus comme rendez-vous, un cadre où s'exprime la culture noire en général et africaine en particulier. La certitude est d'ailleurs partagée par l'initiateur du projet Me Yves Têté



Quelques clichés de la 7^e Edition

WILSON- BAHUN qui déclarait à la veille du festival : « En six éditions, l'événement s'est installé comme un des grands rendez-vous culturels de l'année. La conviction, la foi, la qualité des troupes et la confiance de nos partenaires ne sont pas étrangers à ce constat ».

Le festival lui évite de sombrer dans la monotonie, au-delà de la diversité des troupes qui se produisent sur les trois scènes dressées pour la circonstance à Aného, la septième

édition a connu une innovation avec l'instauration désormais du trophée ACOFIN d'or décerné à une personnalité qui se distingue par ses œuvres. Le trophée pour cette année a été remis à Gervais Koffi DJONDO un des grands partenaires du festival, ancien ministre, fondateur de la banque panafricaine ECOBANK et de la compagnie ASKY. Le festival continue de tenir en haleine le public jusqu'au 23 décembre. ■

P. Fabrice

Recommandation 21 de la CVJR La liberté d'expression et protection des groupes sociaux

La garantie de la pluralité des opinions est fondamentale pour la démocratie. L'Etat doit donc prendre toutes les mesures pour en assurer l'exercice en toute circonstance. Cela implique la protection des défenseurs des droits de l'homme contre le harcèlement, les menaces et les attaques de toutes sortes, des organisations de la société civile, des militants des partis politiques quels que soient leurs idéaux et leurs opinions, des membres du corps judiciaires et la garantie de leur indépendance. La protection des membres du corps médical et sanitaires dans leur intervention en cas de conflits ou de trouble. La protection des journalistes et du personnel des médias dans l'exercice quotidien de leur fonction. La garantie de la liberté d'expression à tout citoyen, quelle que soit son opinion et ses convictions conformément aux principes et standards en la matière. Ces garanties doivent non seulement faire objet de mesures législatives ou réglementaires mais aussi se traduire dans le comportement quotidien de l'Etat envers ses citoyens et vice versa. ■

AK

La société Lydia Ludic fait le point et récompense ses agents

La société de jeu Lydia Ludic a initié le 15 décembre dernier un séminaire en vue de faire le point des dernières avancées au niveau de son entreprise. Ce séminaire a aussi servi de cadre à rendre hommage aux agents qui vont à la retraite le 31 décembre prochain. Beaucoup de surprises ont été dévoilées non seulement aux agents partants mais aussi à ceux qui sont toujours en fonction.

Au point 1 concernant les avancées sociales, une gratification de 100% est accordée à tout le personnel. Concernant les mouvements de grève qu'a connus l'entreprise, à ce jour une soixantaine de personnes a été licenciée parmi lesquelles treize délégués du personnel après enquête et contre enquête de l'inspection du travail. De même, certains agents grévistes sont graciés suite aux mêmes interventions des inspecteurs de



Remise de moto au retraité

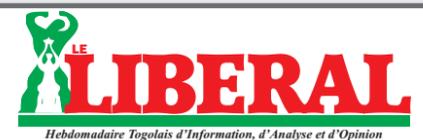
travail. A cela s'ajoute des dons de vivre pour leur permettre de bien célébrer les fêtes de fin d'année.

Au point 2 de cette rencontre, un hommage a été rendu aux neuf agents partant en retraite : un certificat de reconnaissance de mérite de travail, une moto neuve avec le plein du réservoir, et un chèque de cent mille francs pour faire les démarches d'immatriculation des motos de même que les formalités de la pension de retraite. « Récemment notre

société a traversé des moments un peu difficiles qui ont reflété une certaine image de la société, des agents, qui était malsaine, qui n'était réelle. Nous avons donc voulu remettre les pendules à l'heure en convoquant la grande majorité des employés aujourd'hui et en faisant un bilan sur les récents événements, notamment les manifestations de grève qui ont lieu. Aujourd'hui j'ai voulu montrer à tout le monde que l'agent Lydia Ludic est quelqu'un qui est travailleur, motivé, qui respecte le lien de subordination, les bases du droit de travail et en contrepartie nous sommes conscients et nous savons récompenser les efforts de chacun », a précisé Alexandre Qader, Directeur Général de Lydia Ludic. La réjouissance des agents sur le terrain Oscar Anthony a mis fin aux manifestations de cette journée. La société Lydia Ludic est créée depuis

quinze ans et emploie plus de quatre cents personnes au Togo. ■

Magloire A.



Révisé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA, BRHOOM Kwamé

Dieudonné ESSOHANAM

Sémy MAREKA, Magloire A., Wilfried Ted

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du Petit

Séminaire, Agoè

Tél: +228 90 15 87 53

+228 22 41 92 91

13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Sommet extraordinaire du conseil de l'Entente

Le Togo félicité pour son rôle joué au Conseil de Sécurité dans la défense de l'intérêt de l'Afrique

Les regards étaient tournés en début de semaine sur Niamey la capitale du Niger qui a abrité la conférence des chefs d'Etat du Conseil de l'Entente. Des grandes décisions découlant de ce sommet extraordinaire on pourra retenir sur le plan politique, la volonté des dirigeants des cinq pays membres de la plus ancienne organisation sous



Les 5 Chefs d'Etat du CE

régionale, à œuvrer pour le déploiement d'une force militaire au Mali frappé par une double sécuritaire et institutionnelle. Il a été demandé au Togo d'user de sa position de membre non permanent au Conseil de Sécurité pour faire adopter la résolution permettant



Faure et Mahamoudou

l'envoi d'une force militaire dans la partie nord du Mali occupée par des mouvements islamistes. Les chefs d'Etat ont auparavant félicité le Togo pour le rôle joué au Conseil de sécurité dans la défense des intérêts du continent africain.

Les questions économiques étaient au cœur de cette rencontre de haut niveau. Le sommet a décidé la réalisation de la boucle ferroviaire entente qui devrait couvrir quatre pays notamment le Benin le Niger la Cote d'Ivoire et le Burkina Faso. Il s'agit d'un projet qui devrait permettre une meilleure intégration de

la communauté. Les chefs d'Etat ont maintenu le Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER) dont le siège se trouve à Lomé, comme institution spécialisée du CE. Ils ont instruit les ministres de l'institution à poursuivre les études en vue de sa transformation en un centre



L'assistance

d'excellence.

Le sommet de Niamey a également décidé de la dissolution du Fonds d'Entraide et de Garanties des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE). Il faut dire qu'à cause de la conjoncture économique défavorable, le FEGECE depuis 2004 s'est fragilisé sur le plan du



rendement de ses placements. Des réflexions doivent être approfondies au niveau des conseils des Ministres pour explorer d'autres sources alternatives de financement.

Le rendez-vous de Niamey a relancé le débat sur comment redonner vie au Conseil de l'Entente en sommeil voire moribonde depuis belles lurettes. La question avait déjà été évoquée l'an dernier au sommet de Cotonou. La présidence en exercice du Conseil de l'Entente a été confiée au Président de la République du Niger, Monsieur Issoufou MAHAMOUDOU. ■

P Fabrice

Le CST et la marche des femmes ce Jeudi

Le chant de cygne d'une organisation à bout de souffle

Les choses se précisent dans la perspective des prochaines élections. En tout cas la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) s'y atèle. Elle a d'ailleurs déjà fait sa part en transmettant la semaine dernière au chef du gouvernement une proposition de chronogramme pour les futures élections législatives. Pour l'instant rien à filtrer par rapport à ce document transmis par la présidente Angèle Dola AGUIGAH. Mais ceux qui lisent dans les boules de cristal parlent déjà des élections au cours du premier trimestre de la nouvelle année c'est bien probable et les nouveaux élus pourraient effectuer leur rentrée parlementaire à la date prévue pour la première session ordinaire de l'Assemblée Nationale début avril. D'autres sources se font plus précises en parlant du moi de mars. Mais la clé de l'énigme demeure au niveau du gouvernement qui sans doute donnera dans un avenir proche, sa position sur la question.

Les élections auront lieu en début 2013 et c'est une certitude, une évidence qu'aucun parti sérieux ne nie en tout cas au niveau des états majors des partis



Des hommes déguisés en femmes lors de la dernière marche des femmes du CST

politiques on y pense. La nouvelle a semé un vent de panique dans les rangs de l'opposition et principalement le Collectif Sauvons le Togo où on multiplie des actions, les toutes dernières sans doute pour une organisation qui se cherche et qui est à bout de souffle. Après la démission des uns et le fléchissement des autres, cette organisation hétéroclite cherche désespérément à s'accrocher à un maigre espoir celui d'une quelconque réouverture du dialogue politique

histoire pour laver la face devant des militants qu'on a berné depuis des mois. Pourra-t-elle l'obtenir? Tout est possible en politique mais la machine électorale déjà en branle semble ne plus faire marche arrière.

Ce jeudi, le CST compte se rabattre sur les femmes pour se faire entendre. On prévoit les faire marcher en tenue rouge dans les rues de Lomé en attendant de les faire apparaître nues, un projet qui tient à cœur Isabelle AMEGANVI, cela fait

partie de la fameuse opération dernier tour de JERICO la dernière trouvaille du CST qui amuse la galerie. Le projet est bien parti pour échouer parce que ne changera rien à la donne. La marche de demain ne fera pas recette. Les organisateurs en sont conscients et tentent de jouer sur la naïveté des femmes en miroitant des revendications sociales qui touchent au quotidien de ces dernières. Même si ses réelles préoccupations sont d'ordres politiques, le CST veut jouer sur le front social pour augmenter ses chances de déferler une marée humaine féminine ce jeudi. Lassés par de multiples marches infructueuses les adeptes du CST ont déserté le champ des marches. Samedi dernier ils étaient à peine une centaine à répondre au rendez-vous hebdomadaires des marches du FRAC. Et quand on sait que c'est le FRAC qui fournit l'essentiel des marcheurs, on comprend tout simplement que les menaces des leaders du CST d'empêcher l'organisation des élections ne sont que des proclamations d'intention, le chant de cygne pour une organisation qui a rêvé. ■

P. Fabrice

Les calculs de Me Ajavon Zeus Entre le CACIT et le CST, le choix est clair

Depuis quelques jours des informations difficiles à contredire font état de l'éjection, en attendant le Congrès de mars 2013, de Me AJAVON Zeus, à la tête du CACIT. Cette mise à l'écart avant l'heure intervient au moment où l'avocat-coordonnateur du CST est engagé dans plusieurs affaires avec une clientèle riche et variée parmi laquelle des personnalités (Kpatcha Gnassingbé et autres) contre lesquelles, son organisation, le Collectif des Association Contre l'Impunité au Togo (CACIT), avait engagé des poursuites. Plusieurs voix s'étaient élevées au sein du CACIT et parmi les différents partenaires de l'organisation pour s'indigner d'un conflit d'intérêt flagrant entre les activités personnelles de Me AJAVON Zeus, en tant qu'avocat et ses activités comme le Président du CACIT. C'est depuis le mois d'Avril 2012 que les menaces d'éjection pesaient sur AJAVON Zeus qui a fait des pieds et des mains pour convaincre et rassurer ses collaborateurs du CACIT (notamment les membres du Conseil d'Administration) qu'il éviterait à l'avenir de s'impliquer comme il l'a fait dans l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Malgré la promesse faite, Me AJAVON Zeus, en homme d'affaire avisé, vient une fois encore de se mettre à dos les autres

membres du CACIT en décidant de défendre à nouveau le dossier Kpatcha Gnassingbé et consorts. Ce qui a poussé les autres membres à le contraindre à un retrait de la direction du CACIT et de le remplacer par son Vice Président Togbui Homefa, en attendant l'assemblée générale prévue en mars 2013 et qui décidera du sort de l'avocat qui s'est servi de sa position de défenseur des droits humains pour faire des affaires personnelles comme ses autres compères des ODDH qui ont fait de la rue leur nouveau domicile et qui ont totalement travesti la noble lutte au point d'irriter leurs partenaires et de nombreux togolais qui les ont vus beaucoup plus au chevet des victimes milliardaires contre monnaie sonnante. Une situation que plusieurs autres défenseurs des droits de l'homme ont dénoncée (la dernière dénonciation en date est celle de Me Dégli à l'occasion de la Journée mondiale de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme célébrée le 10 décembre dernier).

Dans une contre offensive médiatique peu convaincante, l'avocat bitosard, cherche à minimiser l'acte de ses camarades du CACIT et tente à faire croire à l'opinion qu'il est toujours au contrôle du Collectif. Il dit que son départ est un choix personnel et qui se justifie



Me Ajavon Zeus

par des raisons de santé et le trop plein d'activités dans lesquelles il serait engagé.

Mais la vérité c'est que Me AJAVON Zeus tient à ses honoraires d'avocat et à toutes les autres promesses financières qu'il a exigées et qui lui ont été faites s'il conduisait avec succès les multiples affaires qu'il défend devant la Cour de Justice de la CEDEAO et dont le verdict est attendu le 21 février 2013.

« AJAVON Zeus, il ne faut pas l'oublier est un ancien lieutenant de Edem Kodjo à l'UTD et à la CPP et depuis qu'il s'est offert ses premiers véritables bains de foule au CST, il ne rêve qu'à un retour en force dans l'arène politique. Il compte à l'occasion des prochaines échéances

électorales, laver l'affront qu'il avait subi en octobre 2007 lors des législatives où la liste Kpatima sur laquelle il était candidat a fait flop. » confie un proche d'AJAVON Zeus qui ajoute que pour se faire l'homme veut des moyens financiers. « Avec les clients qu'il a aujourd'hui, atteindre cet objectif est la chose la plus facile. Zeus veut prendre sa revanche sur l'histoire politique de ce pays » complète-t-il.

Des révélations qui ne font qu'apporter de l'eau au moulin des togolais qui ont compris depuis le début des affaires Agba Bertin, Kpatcha Gnassingbé et autres que Me AJAVON Zeus et ses amis Gil Benoît AFANGBEDJI et Kpandé ADZARE mettaient juste à contribution leur statut de défenseurs des droits de l'homme pour faire tourner leurs cabinets à 100 à l'heure. Aujourd'hui, leurs organisations respectives veulent rectifier le tir et se repositionner dans leurs missions premières, mais ce sera sans compter avec la détermination et les manœuvres des présidents indécis pour ce maintenir. Après ACAT Togo, le CACIT parviendra-t-il en mars prochain à assainir sa tête et par la même occasion permettre à AJAVON Zeus de réaliser ses ambitions politiques ? La question garde toute son importance. ■

Schmidt EZA

All Music Awards Remise des trophées ce vendredi

L'Ex Togo Hip-Hop Awards devenu cette année All Music Awards va récompenser les artistes togolais qui ont marqué l'année 2012 avec leurs œuvres. La soirée des Awards, nouvelle version aura lieu ce vendredi 21 décembre au Palais des Congrès de Lomé. Le nouveau format des awards de la musique togolaise en général va dévoiler ses tous premiers lauréats au cours de la grande nuit des awards.

Les All Music Awards prennent en compte toute sorte de musique diffusée principalement sur les médias classiques que sont la Radio, la Télévision, les sites web et les réseaux sociaux mais aussi d'autres circuits de diffusion tels que les discothèques, les maquis, les cérémonies officielles et sociales. Le nouveau format des awards permettra d'honorer les créations, les albums, les chansons, les artistes, les professionnels de la musique, les mécènes, etc. Les All Music Awards visent donc à promouvoir la musique

togolaise dans tous ses genres, encourager les artistes togolais à réaliser des productions musicales de qualité, contribuer à apporter de la valeur et de la reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale, produire un événement qui constitue un cadre qui focalise l'attention du monde sur le Togo et faire la promotion du pays à l'étranger, etc.

13 catégories sont retenues pour cette première célébration. Il s'agit du tube de l'année, Meilleure Chanson Cool Catché, Meilleure Chanson Rap, Meilleure Chanson de musique moderne d'inspiration traditionnelle, Meilleure Chanson Rnb, Meilleure Chanson Gospel, Révélation de l'année, Découverte Hip Hop, Meilleure Artiste ou groupe de slam, Meilleur Vidéo clip de l'année, Meilleur groupe de danse Cool Catché, Meilleur groupe de danse Hip Hop, Meilleur Album. Des prix spéciaux seront également décernés ce Vendredi. ■

B.K.

Fête de fin d'année Lomé change de look

Les fêtes de fin d'année sont les plus importantes dit-on souvent. La majorité des morceaux musicaux est rangée dans les tiroirs le temps de laisser place aux « Avé Maria », « Santa Claus », « Camionnette » de Claudette et Ti Pierre... Ce changement n'est pas que



Ex fontaine lumineuse

musical mais aussi dans les villes et sur les places publiques et les espaces privés.

En effet, les vieux vêtements font place aux nouveaux, les vieilles coiffures aux nouvelles et les retrouvailles sont émouvantes. Non seulement les personnes changent de décors mais toute la ville de Lomé suit le mouvement. Certains endroits stratégiques de la ville de Lomé se sont parés aux couleurs des fêtes de fin d'année : des ballons de



Colombe de la Paix

baudruche, des peintures et décors à l'image du Père Noël et de Bonne Année, des arbres de Noël... Dans toute la ville de Lomé les décorations et les jeux de lumières sont impressionnants. Certains symboles et monuments publics battent le record de cette décoration. Prenons par exemple la Colombe de la Paix qui est devenue une vraie Colombe de Lumière quand le soleil est couché. De même l'ancienne fontaine lumineuse en face du commissariat centrale a fait place à une étable avec la Sainte Famille, Joseph, Marie et le Petit Jésus.

En attendant l'arrivée de l'enfant Jésus, profitons du beau paysage que nous offre la ville de Lomé, qui annonce de belles fêtes de fin d'année. ■

Magloire A.

Fête de fin d'année Attention aux produits frelatés

Dans quelques jours l'année 2012 va tirer sa révérence pour laisser place à la nouvelle année. Les préparatifs des fêtes de fin d'année vont bon train. Le week-end passé s'est ouvert comme à l'accoutumée la quinzaine commerciale en face de la chambre de commerce à Lomé. Cette période de fin d'année est un moment d'intense activité commerciale, c'est le moment où les commerçants font une grande partie de leur chiffre d'affaire annuel. Certains commerçants cupides et véreux usent des pratiques comme la braderie; la liquidation des marchandises invendues et autres pratiques légales pour vendre aux consommateurs des produits impropres à la consommation. Nul n'ignore que cette période festive rime avec la bonne bouffe et surtout l'alcool, les liqueurs étant très prisées. Les commerçants ont aussi cette donnée; ce qui les amènent par appât de gains à vendre des liqueurs frelatées ou périmées.



L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) à l'approche des fêtes de fin d'année invite les consommateurs togolais à plus de vigilance dans l'achat de leurs produits de consommation. Elle interpelle par là aussi l'autorité à intensifier les contrôles dans les circuits de vente et de distribution sur toute l'étendue du territoire national dans le but d'assurer la sécurité des consommateurs. Le consommateur togolais doit être très regardant au cours de ses emplettes; en contrôlant l'originalité des marques des boissons, leurs emballages et

bouchon avant tout achat. Eviter d'acheter des liqueurs exposées au soleil, de même que des boîtes de conserves bombées ou rouillées. Bien lire les emballages pour identifier les composants du produit (le taux de cholestérol, d'acidité et d'humidité). Pour les achats des jus de fruits en bouteilles, en carton, en sachets plastiques ou en boîte, de même que les friandises (biscuits, bonbons, chocolats, gâteaux) il est conseillé de contrôler la date de péremption, l'état de l'emballage et la composition du produit. Pour les pâtes alimentaires (macaroni, spaghetti, couscous) éviter les emballages troués ou déchirés. En ce qui concerne les jouets des enfants, il est recommandé de faire un choix judicieux en tenant compte de l'âge de l'enfant et de la portée ludique. Eviter des jouets qui peuvent nuire à l'enfant dans leur utilisation. L'usage des pétards doit être proscrit. ■

Wilfried Ted

Championnat D2 Les Anges de Notsè dans une bonne posture

La phase nationale du championnat D2 se poursuit depuis quelques semaines avec sa forme de coupe et on est actuellement à l'étape des demi-finales qui regroupent quatre clubs. Ce sont Anges de Notsè, Tigre Noir Zéphyr FC, Gbikinti de Bassar et Agouwa de Koussountou. Les matchs allés des demi-finales ont été disputés le week-end dernier. Déjà un club a pris une sérieuse option sur la montée en Première Division. Il s'agit des Anges de Notsè. En effet, le club de Notsè opposé à Tigre Noir Zéphyr pour le compte de la demi-finale aller du championnat national de deuxième division, a battu son adversaire du week-end par un but à zéro. Le but des Anges est arrivé sur pénalty suite à une faute de main du dernier rempart des Tigres qui n'ont pourtant pas démérité. Les protégés du coach Igodo Kader auront le temps de tout refaire à l'occasion du match retour le dimanche prochain. Mais il faut reconnaître la supériorité du club de Notsè qui a maîtrisé totalement la première manche de cette demi-finale. Avec cette avance, les Anges ont pris une sérieuse option sur la montée en Première Division.

Dans l'autre demi-finale disputée à Sokodé, les deux clubs n'ont pas pu se départager. Agouwa a été neutralisé par Gbikinti. Le score de la rencontre était 3-3. Les joueurs de Koussountou croyaient avoir fait le plus difficile mais ils ont été rejoints dans le temps additionnel par les joueurs de Bassar. Tout reste à faire pour ces deux équipes qui peuvent toujours rêver d'une montée en D1. Qui d'Agouwa et de Gbikinti montera en Première Division au terme de cette demi-finale en aller et retour? La réponse nous sera donnée le dimanche au terme des dernières 90 minutes sur le stade de Sokodé. ■

B.K.

Musique Nel Pakur apporte sa «Contribution» pour construire le Togo

La discographie togolaise s'augmente d'un nouveau bébé sonore. Il s'agit du deuxième album de l'artiste guitariste, auteur, compositeur et interprète Nel Pakur, baptisé «Contribution» qui est dans les bacs depuis le 12 décembre 2012.

Connu avec sa chanson culte «Mi dè san» extrait de son premier album estampé «MI DO ENTI NAM», Nel Pakur après trois ans revient avec une nouvelle galette de douze titres. Cette deuxième galette est un mélange de chant traditionnel de Reggae et de la variété. L'artiste apporte ainsi sa contribution à la résolution des nombreux problèmes qui empêchent la Terre de nos Aïeux d'évoluer. Sur cet album, il a parlé entre autres d'unité nationale, d'amour pour la Patrie et de Paix au Togo. «Ce 2ème album que j'ai baptisé Contribution est très riche en rythmes et en réflexions. Du reggae au tradi-moderne en passant le tango, j'ai essayé de faire des propositions en vue de sortir notre pays des nombreux problèmes qu'il rencontre. J'ai appelé à l'éveil des



Nel Pakur.

consciences jeunes, j'ai parlé aux leaders politiques et au peuple togolais» explique Nel Pakur. En 2003 il fut le leader du Groupe M2K, d'Anfamé, composé de 4 membres: Nel Pakur, Racyn, Ot'rima et Big Joe. En 2005, Nel PAKUR prend son chemin pour évoluer dans la programmation musicale et l'ingénierie du son. Entre autres, il a arrangé les albums de Princess Amaya, Max Merloz, The Ambassadors du Nigeria, de Nel Pakur, ainsi que des singles pour de nombreux rappeurs et groupes de Rap. Il faut dire que cet album comporte des titres évocateurs comme «Soldat», «Amebu», «Peace» (Bob Marley War Remix), et «Je pleure». L'album est disponible officiellement à partir du mercredi 12 décembre 2012. ■

Magloire A.

Football Le Togo dit adieu au CHAN 2014

Les Eperviers locaux ont totalement hypothéqué leur participation à la prochaine édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), la version locale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). En match retour comptant pour le tour préliminaire des éliminatoires pour cette compétition qui se jouera en 2014, le Togo s'est fait battre par le Burkina Faso le dimanche dernier au stade de Kégué sur la marque d'un but à rien.

On dirait que la crise qui secoue l'équipe nationale sénior a des répercussions sur les autres catégories de sélection nationale. La rencontre contre le Burkina le dimanche était largement à la portée des Eperviers locaux mais ils ont complètement passé à la plaque. Alors que le public du Stade de Kégué leur souhaitait de marquer un seul but pour être qualifiés pour la suite de la compétition, les joueurs togolais n'avaient pas forcé la décision qui devait les qualifier pour le dernier tour des éliminatoires du CHAN 2014. C'est alors que Six minutes seulement avant la fin des 90 minutes, le Burkina Faso confirme sa qualification aux dépens du Togo avec un but inscrit à la 84e minute par Simplicite Yaméogo, suite à une



Le Coach Tchamilé

incompréhension dans la surface de réparation togolaise. Une erreur de placement de la défense togolaise. Un but sur lequel le portier togolais Yacoubou Nouridine n'a rien pu faire.

Le but burkinabè a mis fin aux ambitions de Donou Kokou et ses coéquipiers qui, sous la houlette de Tchamilé Tchakala, comptaient marquer un seul but pour se tirer d'affaire et se qualifier pour la suite des éliminatoires. Au match allé à Ouagadougou il y a deux semaines, le Burkina a dominé le Togo sur le score de 2-1. Sur cette base, il fallait que les togolais marquent un but pour avoir l'avantage du but marqué à l'extérieur; mais hélas. Après leur qualification, les Etalons du Burkina Faso auront pour adversaires les Mena du Niger au second tour des éliminatoires. Le match aura lieu en mars 2013. ■

BRHOOM Kwamé

Projet de création d'une monnaie unique à l'horizon 2020 Que visent les experts de la CEDEAO ?

La question d'une monnaie unique pour la CEDEAO, au même titre que l'Euro ou le Dollar fait aujourd'hui débat. Les perspectives de croissance pour nos économies recèlent toujours derrière les grands sujets des réunions d'experts et d'hommes politiques.

Depuis la genèse qui remonte au « franc des Colonies Françaises d'Afrique », le « Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale », le franc CFA a toujours eu un statut particulier en raison de ses liens particuliers avec le franc français puis avec l'euro. L'arrimage monétaire a permis à ces pays d'avoir une monnaie exceptionnellement stable pour l'Afrique en jugulant la tentation de la « planche à billet ». Mais les visées en zone ouest africaine restent bien plus audacieuses, allant au-delà des deux zones linguistiques héritées de la colonisation.

L'initiative qui remonte en effet à

des années bien lointaines, avait connu un tournant décisif lors du traité révisé de Cotonou de juillet 1993 annonçant sans ambiguïté le "PCMC", entendez Projet de Création d'une Monnaie Commune. Ce traité précise en effet, en son article 4, les différentes étapes que doivent franchir la communauté, en préconisant cette union "à travers l'adoption de politiques communes sur le plan économique, financier, social et culturel ainsi que la création d'une union économique". La mise en œuvre du traité révisé de Cotonou qui avait conduit à la Création de l'AMAO (Agence Monétaire Ouest Africaine) en 1996 devant aboutir au lancement de la zone monétaire unique le 1er décembre 2004, a connu des bas à l'issue de la période de convergence inaboutie de 1999 - 2003. On a pu relever lors du 22è sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, une dichotomie entre les deux



zones due notamment au manque de volonté et d'engagement politique d'un côté comme de l'autre et la faiblesse dans l'harmonisation et la coordination des politiques entre les pays membres de la zone franc CFA et les pays non membres, d'où l'approche accélérée "fast-track" adoptée par les Chefs d'Etat pour une concrétisation rapide du PCMC. Mais la 26ème Conférence tenue en décembre 2003 à Dakar qui fixa pour décembre 2005, la création de la monnaie unique échoua une fois encore.

Nous espérons que le groupe de travail de 2008 entre toutes les

institutions régionales (Commission de la CEDEAO, Commission de l'UEMOA, AMAO, IMAO, BECEAO) ayant fixé l'échéance à 2015 pour la réalisation de l'union monétaire et à 2020 la fusion ZMAO-UEMOA et l'adoption de la monnaie unique "ECO" aboutira.

En tout cas, certains pays de la ZMAO, se présentent depuis comme de véritables puissances économiques dans la zone ouest africaine (Nigéria, Ghana), alors que la dynamique économique par l'instrument monétaire, a toujours été au cœur de la démarche de l'UEOMA. Que visent alors les

experts et hommes politiques de la CEDEAO ? Est-ce une indépendance de la zone vis-à-vis de la France, jusque-là maintenue par la Banque de France ou une compétitivité plus accrue du grand ensemble ZMAO-UEMOA? A ce jour, les réserves en or du CFA détenue par la Banque France sont de 3%, les pays anglophones accepteront-ils s'associer à cette dépendance maintenue depuis les temps coloniaux? Comme le disait un politique : « le CFA, c'est ce qui est resté de la colonisation, la France ayant toujours lutté contre un éventuel sevrage des colonies : certains conflits politiques le montrent bien ». L'énigme devra donc être résolue par les experts de l'UEMOA avant 2020, pour prétendre à cette unification longtemps attendue. La tâche paraît donc bien plus lourde qu'elle ne l'est pour l'avènement de l'ECO. ■

Anges SOGO

Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo Le président national AMAH Aklisso Shérif a bouclé sa tournée

Initiée aux premières heures de sa prise de fonction à la tête de l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo, les rencontres avec les bases entamées par le président national AMAH Aklisso Shérif viennent de prendre fin il y a quelques jours. Cette deuxième étape a conduit la délégation de l'Unatrot successivement dans les préfectures des Lacs, Vo, Yoto, Avé, Zio, Agou, Dayes, Akata, Kloto, Amou, Wawa, Ogou, Anié et Haho. Au total 14 préfectures ont accueilli la délégation du bureau national qui avait dans son escarcelle des messages de remerciement et de sensibilisation. Le premier a traité la confiance faite en AMAH Aklisso désigné président national lors du congrès ordinaire le 03 mai dernier. Il a remercié les délégués et leur a fait part de sa nouvelle vision de l'institution faitière des transporteurs routiers du Togo. Pour lui, la redynamisation de l'Unatrot passe par la contribution de tous les transporteurs à une participation active de ses activités, avant d'appeler au respect du code de la route, à l'amélioration des relations entre l'Unatrot et les autorités administratives. Le transport étant un métier noble, de nos jours il faut penser à sa professionnalisation pour pouvoir soutenir la concurrence. Le renouvellement du parc automobile



Amah Alisso

s'avère donc indispensable. Un discours qui était à la une des échanges entre la délégation de l'Unatrot et les délégués. Récemment en tournée chez ses collègues du Niger et du Burkina Faso, le président national a été séduit par les différentes organisations dans ces pays et voudrait s'en inspirer. A en croire le président national, des procédures seront bientôt entamées pour le renouvellement du parc automobile. Lors des échanges, les délégués ont apprécié l'initiative et ont réitéré leur ferme engagement à accompagner le président national dans la mise en œuvre de son programme d'action pour les cinq ans à venir. Conscient que l'Unatrot ne peut qu'être efficace qu'à partir de ses démembrements, leur restructuration s'avère donc indispensable. Ils ont émis les vœux que cette tournée enrichissante se perpétue.

Par ailleurs il a souhaité une bonne collaboration entre les sections et les



institutions de l'Etat avant de convier les transporteurs à la vigilance car selon lui on ne peut pas faire le transport dans l'insécurité avant de faire remarquer que les marchands d'illusion veulent manipuler le secteur des transports. Il les a exhortés à bannir les comportements non citoyens notamment, les troubles à l'ordre public, à la pose des barricades pour empêcher la circulation etc. ... Pour lui le transporteur doit tout juste faire son travail et respecter sa déontologie. Le phénomène de braquage a également fait l'objet de discussion. Le président national a sollicité la contribution de chacun pour aider les forces de l'ordre à mettre hors d'état de nuire les auteurs de troubles. Il a également informé les délégués de la mise en place des points focaux après des séances de travail avec les ministres de la sécurité et de la protection civile, de la décentralisation et des collectivités locales, le directeur de la

gendarmerie et de la police nationale. Une action qui vise à limiter les tracasseries routières pour les transporteurs.

Dans la région maritime plus précisément à Vogan, la délégation s'est rendue au siège du bureau de l'Unatrot dévasté par un incendie. Le Président national a promis les appuyer pour la construction d'un nouveau siège.

Des doléances ont été également formulées dans la plupart des sections et sous-sections. A ce sujet le président a déclaré que le bureau exécutif va plancher sur la stratégie de restructuration des sections et sous-section pour une gestion professionnelle. Par ailleurs il est constaté sur le terrain que les gens prêtent à confusion l'Unatrot et les syndicats de base. Une tournée est prévue très prochainement pour éclairer les lanternes des uns et des autres afin que la collaboration soit sincère.

L'UNATROT est créée le 16 mars 1965 et s'appelait Syndicat National des Transporteurs Routiers du Togo (SYNTROT). En 1975 il change de dénomination et devient Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT)

L'actuel président national s'appelle AMAH Aklisso Shérif. ■

JM Elo

LAVAGE À GOGO !!! AU TOGO

PRESSING

du Golfe

« Le propre de l'élégance »

PROMOTION!!!
Chemise, Tricot, Polo, Corsage
FCFA
Le Vêtement

5003 vêtements
À partir de

-10% À partir de **2** vêtements

**15 Décembre
au 5 Janvier**

Novissi: Cel.: 91 04 79 61
Tél.: 22 61 95 55
Baguida : Cel.: 91 04 79 62
Tél.: 22 46 23 28
Shell Soted : Cel.: 91 04 76 63
Tél.: 22 46 23 29

Ramassage et livraison à domicile

Bd. AKEI, Quartier Novissi Tél.: (+228) 22 61 95 55 Fax: (+228) 22 61 95 56 Cel.: (+228) 91 04 79 61
-Baguida : Cel.: 91 04 79 62 / Tél.: 22 46 23 28
-Shell Soted : Cel.: 91 04 76 63 / Tél.: 22 46 23 29
01 B.P.: 4729 Lomé-TOGO E-mail: info@pressingdugolfe.com - www.pressingdugolfe.com

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

Partenariat



Togotelecom

Ecobank

La Banque Panafricaine

à partir de

19 000*
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



* Offre soumise à conditions

Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !

TOGO TELECOM, La Référence